

# ASSEMBLÉE NATIONALE

29 janvier 2020

---

DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE ET APPELS FRAUDULEUX - (N° 2616)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 106

présenté par  
M. Naegelen

-----

### ARTICLE 5

Substituer au mot :

« celui-ci »,

les mots :

« l'objet du contrat en cours ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.